

Conseil municipal  
1ère délibération : 09/03/2020

L'an deux mil vingt, le neuf mars, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Sandrine Geloso, Magali Hilaire-Gindro, Nella Paci, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Noir, Ludovic Boullault, Olivier Maurand, Emmanuel Fleurot.

Absents: MM. Sébastien Dumont, Jérôme Moczala, Mme Céline Millon.

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

**Ordre du jour :**

- **Renouvellement convention avec la bibliothèque :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à renouveler la convention entre le Conseil Général et la bibliothèque de Trésilley pour une durée de 3 ans

- **CCPR :**

Signature du procès verbal de mise à disposition des équipements et matériels de la Commune à la CCPR.

En attente retour de Préfecture suite réunion du 2 mars à la CCPR.

- **Travaux en forêts : An 2020**

Le Conseil municipal décide le dégagement manuel avec régénération naturelle et création de cloisonnement, dans la parcelle n° 17.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Un plan du village sera posé Vendredi 14 mars sous l'abri bus
- Validation des tours de garde en vue des élections municipales
- Un imprimé rappelant certaines règles sera affiché au bureau de vote
- Attribution d'un budget de 500 € à la bibliothèque pour l'attribution de nouveaux livres

Le Maire,